

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

N° 19-2008

L'an deux mille huit, le vingt cinq juin à dix sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt trois mai deux mille huit, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44  
 Membres titulaires présents ou représentés: 29  
 Pouvoirs : 13  
 Quorum atteint  
 Nombre de suffrages exprimés : 29

**Présents(es)**

Paul ARNOUX,  
 André AUBERIC,  
 Gérard AZIBI,  
 Marcel BAGARD,  
 Sébastien BERNARD  
 suppléant,  
 Jean-Marie BERTRAND,  
 Marc BONNARD,  
 Jean-Pierre BUIX,

Claire CHASTAN,  
 Sylvain CHASTAN suppléant,  
 Pierre DALSTEIN suppléant,  
 Michèle EYBALIN,  
 André FELIX suppléant,  
 Laurent HARO suppléant,  
 Valéry LIOTAUD,  
 Nadia MACIPE suppléante,  
 Jean-Jacques MONPEYSEN,

Patricia MORHET-RICHAUD,  
 Christine NIVOU,  
 Jean-Louis PELLOUX  
 suppléant,  
 Hervé RASCLARD,  
 Michel TACHE,  
 Eliane TERRAS suppléante,  
 Catherine VESPIER

**Pouvoirs :**

Bruno LAGIER à Jean-Pierre BUIX, Christian BARTHEYE à Jean-Marie BERTRAND, Claude REYNARD à Catherine VESPIER, Anne-Marie GROS à Christine NIVOU, Marianne ORY à Michèle EYBALIN, Pierre COMBES à Paul ARNOUX, Pierre ETIENNE à Sébastien BERNARD suppléant, Dominique GUEYTTE à Nadia MACIPE suppléante, Marie BOUCHEZ à Gérard AZIBI, Jean BESSON à Marc BONNARD, Olivier CADIER à Claire CHASTAN, Nicolas ROSIN à André FELIX suppléant, Albert ROSSET à Hervé RASCLARD

**Excusés(es)**

Eric ARNOU, Patricia BRUNEL-MAILLET, Thierry CORNILLET, Michel GREGOIRE, Jean-Louis REY

\*\*\*\*\*

**Objet : Vote du compte de gestion 2007 :**

Hervé RASCLARD présente le compte de gestion 2007 établi par le Trésorier du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales et certifié conforme par le Trésorier Payeur Général.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le comité syndical adopte le compte de gestion 2007 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.

Pour extrait certifié conforme  
 Aux jours et an susdits

Le Président  
 Hervé RASCLARD